



## Infos

Les animations

La réouverture de l'Espace  
Détente

## Développement éco

La visite de Business  
France

Des fouilles à Woustviller

## Travaux

La Maison de l'Eau

Le gymnase Jean Jaurès

# ÉDITO



© Sébastien Herrmann

Après une année 2020 qui a bouleversé nos vies et fortement touché l'économie locale, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a tout mis en œuvre en cette année 2021 pour que la crise sanitaire que nous avons traversée, et qui nous pousse à rester encore prudents, n'impacte pas votre quotidien.

L'esprit de solidarité a toujours été au cœur de notre manière de travailler. Ainsi, malgré le retrait de certains financeurs traditionnels, cette valeur de solidarité intercommunale que nous entretenons depuis de nombreuses années est, aujourd'hui, une véritable force. En effet, notre EPCI est devenu à présent le partenaire prioritaire, essentiel et incontournable de nos communes membres comme vous pourrez le lire dans ce numéro. Outre les dotations dites de solidarité et celles du fonds de concours « classique », un nouveau fonds de concours a été créé. Voté récemment par l'assemblée communautaire, il est axé sur les équipements sportifs et permettra aux communes d'entreprendre des travaux de création, de rénovation et d'aménagement de leurs équipements sportifs communaux grâce à cette nouvelle aide. Cette année a également été marquée par le retour de nos animations. Challenge inter-écoles de la piste d'éducation routière, Grand Prix Cycliste, Journées européennes du Patrimoine, soirées à thèmes à la piscine de Sarralbe, Challenge de Tennis...

Nous avons repensé ces manifestations dans le respect des règles et des contraintes sanitaires qui sont imposées par la loi. Au mois d'octobre, nous avons également innové en vous proposant notre 1<sup>er</sup> Grand Marché des Producteurs sur l'Esplanade du Casino des Faïenceries à Sarreguemines. Cet événement a été un véritable succès. Vous êtes venus en nombre plébisciter notre démarche qui était de faire des produits et de l'artisanat locaux les vedettes de cette journée.

Je ne pourrais conclure cet édit sans vous présenter en mon nom mais aussi en celui de tous les élus et du personnel de l'Agglo, d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2022.

Bonne lecture à tous.

**Roland Roth**

Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

## au sommaire

- 3 Les nouvelles du conseil
- 4 Infos
- 8 Développement éco
- 9 Habitat
- 10 Petite enfance
- 12 Portrait
- 13 Point sur
- 14 Travaux
- 15 Zoom



## Rénovation énergétique QUI CONTACTER ?

pour un conseil personnalisé NEUTRE et GRATUIT



- Des conseils techniques
- Des conseils sur les aides financières

Espace FAIRE Moselle Est  
faire-moselle-est@adil57.fr  
03 56 14 01 02



**Service CLÉ**

- Evaluation énergétique de votre habitation
- Suivi de votre chantier

**Confort Logement Économie**  
service.cle@agglo-sarreguemines.fr

**Sarre & Blies**  
entre

n°56  
Décembre 2021

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. [www.agglo-sarreguemines.fr](http://www.agglo-sarreguemines.fr)

Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Sébastien Herrmann (Shake Photo) - Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - MONGIELLO & PLISSON Architectes - Adobe Stock.

Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange. Imprimé sur papier 100% recyclé.

Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 31 000 exemplaires.

# Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil  
communautaire du 30 septembre

**L'Agglo est engagée auprès de l'association Initiative Moselle-Est depuis 1999.** Cet organisme propose un accompagnement personnalisé des entreprises de l'Est mosellan. Les porteurs de projets sont guidés dans le montage de leurs dossiers administratifs et dans leurs demandes de prêts. Initiative Moselle-Est favorise la pérennité des entreprises créées ou reprises, en les accompagnant dans leur développement. La Communauté d'Agglomération s'est engagée à verser une subvention calculée sur la base de 30 centimes par habitant, soit 19 736 €.

**La Licence Professionnelle de l'IUT de Moselle-Est, la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année de droit ainsi que le Master 2**



**Droit des collectivités territoriales et Coopération transfrontalière**

ont des filières de l'Université de Lorraine présentes à Sarreguemines. Compétente dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'Agglo verse une subvention annuelle de 309 674,03 € à l'université afin de soutenir ces formations.

**Une présentation du nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) a été faite aux élus.** Ce

bâtiment sera implanté sur le pôle hospitalier. Suite à l'avis public d'appel à la concurrence, le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architectes Mongiello & Plisson de Colmar et son bureau d'études OTE de Metz seront chargés de ce projet. A ce jour, le coût de ce bâtiment est estimé à 4 960 344 €. Une subvention a été attribuée par la Région Grand Est à hauteur de 3 600 000 €. Le delta sera couvert par l'autofinancement. D'une surface de 2 281 m<sup>2</sup>, le nouvel IFSI devrait être livré pour le mois de décembre 2023.



graphiste : NH Images

**Le Bliespark est le futur complexe sportif de l'Agglo.**

Il répondra à de réels besoins comme :  
> permettre aux scolaires et aux différentes associations d'exercer dans un lieu de pratique adapté aux objectifs pédagogiques et à l'exercice de leurs

activités sportives ;

> favoriser le développement des clubs et associations et leur permettre d'améliorer leurs performances et le recrutement de nouveaux adhérents ;

> permettre l'organisation de manifestations et de compétitions de grande ampleur.

A ce jour, le coût du projet est estimé à 13 710 270 €. Des demandes de subventions ont été faites auprès du Département, de la Région et de l'Agence Nationale des Sports. L'Agglo souhaite également mobiliser la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) en demandant une subvention de 2 742 054 € (soit 20 % du montant total prévisionnel de l'opération).

**Chaque année, la Communauté d'Agglomération verse une subvention annuelle de 80 € par Jeune Sapeur-Pompier (JSP) aux amicales qui gèrent une section JSP sur le territoire.**

9 840 € ont été attribués en 2021 avec la répartition suivante :

- > 3 040 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Puttelange-aux-Lacs ;
- > 1 360 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouhling ;
- > 1 280 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Jean-Rohrbach ;
- > 1 200 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wiesviller ;
- > 1 040 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarreguemines ;
- > 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Woustviller ;
- > 720 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hambach-Roth ;
- > 400 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarralbe.

## Comment devenir JSP ?

Pour devenir JSP il est indispensable :

- d'avoir 12 ans révolus ;
- de répondre aux tests d'aptitude médicaux ;
- d'être sportif ;
- d'avoir un niveau scolaire satisfaisant et une attitude responsable.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée sur le secours à personnes, la lutte contre les incendies et la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de JSP avant de devenir sapeur-pompier volontaire.



« **MERCI AUX 7 000 VISITEURS**  
**D'AVOIR CONTRIBUÉ À FAIRE DE CETTE 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION**  
**DU GRAND MARCHÉ DES PRODUCTEURS**  
**UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI ! »**



LE GRAND  
**Marché**  
DES PRODUCTEURS



## ANIMATIONS

### Les Journées Européennes du Patrimoine

Saviez-vous que le séquoia dans le parc a plus de 100 ans et qu'il mesure plus de 30 mètres de haut ? Saviez-vous que les Utzschneider, premiers propriétaires du château, étaient à la pointe de la modernité grâce à leur aspirateur centralisé ? **Arlette Kremer et Stéphane Melaye, nos guides**, ont proposé aux visiteurs des anecdotes insolites sur l'histoire de l'Hôtel de la Communauté. Les 175 participants à nos 7 visites guidées des 18 et 19 septembre ont ainsi passé un agréable moment en leur compagnie.

Une visite libre du château était également possible le dimanche. **Plus de 200 personnes** se sont attardées dans le parc devant les créations du chantier d'insertion « Confluences services ». Elles ont aussi pu découvrir les cruches, corbeilles en trompe-l'œil, coquetiers et autres objets insolites en faïence de Sarreguemines exposés dans le Salon d'Honneur. Ces pièces nous ont été prêtées pour l'occasion par le **Musée de la Faïence de Sarreguemines**.



*C'est par groupes de 25 personnes que les visiteurs ont suivi nos guides tout au long de ces deux journées.*

### Aquafitness night à Sarralbe

60 participants ont courageusement relevé le défi du **marathon de l'aquafitness** lancé par nos maîtres-nageurs le 10 septembre à la piscine de Sarralbe ! 4 ambiances musicales, 4 coaches vitaminés, 90 minutes d'exercices... et des sportifs totalement conquis par la formule proposée. D'autres soirées seront bientôt programmées.



**Restez attentifs... restez connectés !**



### 10<sup>e</sup> édition du Jour de la Nuit

130 personnes ont pris part aux 4 balades contées du Jour de la Nuit, les 8 et 9 octobre. Cette édition 2021 a été organisée cette année en partenariat avec la commune de Puttelange-aux-Lacs. **Les 4 km de balade** autour de l'étang du Welschoff avaient pour but de sensibiliser le public aux conséquences de la pollution lumineuse. Mission réussie à en croire les retours positifs des participants à l'issue de la promenade.



HABITAT.....

## Le Gaz'Truck à l'Agglo

Pour tout comprendre sur les équipements au gaz, GrDF a installé son Gaz'Truck sur le parking de l'Agglo le 30 septembre. Une vingtaine de personnes sont venues rencontrer des conseillers GrDF et découvrir, grâce à ce camion-exposition, **les matériels « dernière génération » qui fonctionnent au gaz : plancha, chaudière, pompe à chaleur hybride...**

L'Agglo s'est associée à cette journée par la présence de notre service Confort Logement Economie (CLÉ).

Toutes les infos sur [www.gaztruck.com](http://www.gaztruck.com)



Le Gaz'truck, véritable vitrine technologique des équipements au gaz naturel.

ESPACE DÉTENTE .....

## Une réouverture tant attendue

S'octroyer quelques instants de détente au hammam et au sauna... Qui n'en a pas rêvé en cette année compliquée ?

Après quelques mois de fermeture dus à la crise sanitaire, l'Espace Détente du Centre Nautique communautaire à Sarreguemines a rouvert ses portes le 13 septembre. L'Agglo a profité de cet événement pour ajuster ses tarifs. Les abonnements ont baissé de plus de 15 % pour une économie allant jusqu'à 100 € pour un abonnement annuel (au prix de 500 € au lieu de 600 € auparavant).

Pour y passer d'agréables instants de détente, récupérer après l'effort ou encore chouchouter votre peau, l'Espace Détente met désormais à votre disposition trois saunas, un hammam et une douche écossaise. Calme et courtoisie sont les maîtres-mots de ce lieu...

**Convaincus ? Venez nous rendre visite !**



### >> Nouveauté

Vous aviez peut-être l'habitude de vous plonger dans le bac d'eau froide une fois votre sauna terminé...

**et bien désormais, vous pourrez profiter d'une douche écossaise** (eau froide à la température extérieure du réseau) ! Lorsque vous sortez de la chaleur du sauna, votre corps aspire au refroidissement. Grâce à cette douche, vous allez ressentir un bref saisissement, suivi d'une délicieuse sensation de fourmillement dans la peau...

**À tester sans plus attendre !**



## PARTENARIATS

# Conventions et partenariats : l'Agglo se mobilise au profit des habitants

### > AVEC EMMAÜS

Promouvoir le réemploi et offrir un service de proximité aux habitants... tel est l'objectif du partenariat mis en place avec Emmaüs dans les déchèteries de Sarralbe, de Woustviller et de Sarreguemines. Un compagnon d'Emmaüs, présent sur ces sites, invite les particuliers à déposer des objets réutilisables ou réparables dans un contenant spécifique mis à disposition par l'Agglo.



Le 17 juin, l'Agglo et Emmaüs ont officialisé leur partenariat qui s'étendra sur une année. De gauche à droite : M. Ferstler (fondateur Emmaüs Forbach), M. Weber (Président d'Emmaüs) et M. Niederlaender, Vice-Président de l'Agglo.

**Le saviez-vous ?** Depuis la mise en place de la phase test en janvier 2021, **8346.5 kg d'objets ont été récupérés par Emmaüs**. Seuls 5 % ont été jetés.

### > AVEC LA VILLE DE SARREGUEMINES

L'Agglo lancera une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** en janvier 2022. La Ville de Sarreguemines mènera de son côté, une opération similaire, en y incluant une dimension de **renouvellement urbain (OPAH-RU)**, spécifique au centre-ville (secteur « Action Cœur de Ville »).

Ces deux opérations étant complémentaires, un guichet unique sera mis en place afin de simplifier les démarches des propriétaires. Ainsi, un propriétaire réalisant les travaux d'amélioration d'un logement situé dans le secteur « **action Cœur de Ville** » de Sarreguemines pourra bénéficier, en complément de l'aide de l'ANAH, des aides de l'Agglo et des aides de la Ville, tout en s'adressant à un seul et même opérateur.



Le 15 juillet, Christiane Mallick, Vice-présidente à l'Agglo et Sébastien Jung, adjoint à la Ville de Sarreguemines, ont signé la convention de partenariat.

### Quelle différence entre une OPAH et une OPAH-RU ?

La mise en place d'Opérations Programmées permet d'améliorer les conditions d'habitat grâce à un partenariat renforcé entre une collectivité territoriale, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). La collectivité prévoit des aides financières à destination des propriétaires réalisant des travaux d'amélioration de leurs logements. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'aides complémentaires à celles de l'ANAH et d'un accompagnement administratif et technique pour le montage des dossiers.

Une OPAH-RU est un programme spécifique sur un périmètre précis, permettant de s'adapter aux particularités d'un territoire en intégrant notamment un volet supplémentaire relatif au « renouvellement urbain ».



## Business France en visite sur l'Europôle 2

Le 1<sup>er</sup> octobre, Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, et Marc Zingraff, 1<sup>er</sup> Vice-président, ont accueilli **une délégation internationale de Business France sur l'Europôle 2.**

Composée de chargés d'affaires qui ont pour missions de détecter et d'accompagner des investisseurs étrangers en France, **cette délégation a pu constater le formidable potentiel d'accueil d'entreprises qu'offre notre territoire.** Les parcelles disponibles et entièrement équipées font partie des atouts majeurs de notre Agglomération. Cette rencontre était organisée en partenariat avec **Moselle Attractivité.**



*Business France assure la veille de l'attractivité économique de la France à l'international.*



### Connaissez-vous Business France ?

Business France est une structure chargée d'aider les entreprises à **mieux se projeter à l'international et d'attirer davantage d'investisseurs étrangers en France** pour y créer ou y reprendre des activités créatrices d'emplois. Il **s'agit d'une structure facilement identifiable pour les investisseurs étrangers et pour les entreprises françaises.**

## Des fouilles archéologiques à Woustviller

Le 30 septembre, la commission économique de l'Agglo a visité le chantier de fouilles archéologiques en cours sur le secteur ouest du parc d'activités de Woustviller.

En 2008, des fouilles préventives avaient permis de détecter la présence d'une nécropole de l'époque romaine sur environ 8 000 m<sup>2</sup>. Pour pouvoir aménager cette zone en 2022, il était nécessaire de procéder à des fouilles archéologiques complètes. Ce travail a été réalisé par le service d'archéologie de Metz Métropole.

Les fouilles débutées en septembre **ont permis de mettre à jour une quarantaine de fosses de crémation, ainsi qu'une nécropole datant du début du premier siècle après Jésus Christ.**



*Une aire de crémation retrouvée à Woustviller.*

### Pourquoi des fouilles sur une zone d'activités ?

Il s'agit d'une obligation légale pour tout projet d'aménagement de plus de 3 000 m<sup>2</sup> (seuil propre à la Moselle ou à la Lorraine). Le Service Régional d'Archéologie (SRA) prescrit, pour ce type de projets, un diagnostic. Celui-ci est ensuite réalisé par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Il en résulte une prescription de fouilles ou non en fonction de ce qui est trouvé.



*Cette ZAC fait 45 hectares et va s'agrandir de 8 hectares. Plus de 40 entreprises y sont installées.*

# Agglo Habitat

## Logement social : infos sur les permanences

### Sarreguemines Confluences Habitat, votre guichet unique

Sarreguemines Confluences Habitat (SCH) est désormais votre lieu commun d'information sur le logement social. Vous pouvez disposer de l'ensemble des informations relatives aux logements sociaux de la Communauté d'Agglomération et d'un accompagnement pour votre demande de logement social auprès de l'agence de Sarreguemines Confluences Habitat, située 3 Rue Alexandre de Geiger à Sarreguemines, ou par téléphone au 03 87 95 06 44.

SCH vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



### Des permanences à l'Agglo pour répondre à vos besoins !



Une seule adresse vous permet désormais d'accéder aux permanences de **LADIL 57**, **VIVEST** et **MOSELIS**, organismes dédiés au logement social. Il s'agit de la **Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme** (accueil de la Communauté d'Agglomération) au 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines.

Ces organismes vous informent et vous accompagnent dans le cadre de rendez-vous personnalisés.

## Vivest

Groupe ActionLogement

#### Si vous souhaitez disposer :

- d'un accompagnement personnalisé pour déposer une demande de logement social ;
- d'informations sur le suivi de votre demande ;
- d'informations sur les logements sociaux gérés par Vivest situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Vivest vous accueille sur rendez-vous le troisième jeudi du mois de 9h à 12h. **Pour prendre rendez-vous, contactez Vivest au 06 37 33 18 57.**

## Moselis

#### Si vous souhaitez disposer :

- d'un accompagnement personnalisé pour déposer une demande de logement social ;
- d'informations sur le suivi de votre demande ;
- d'informations sur les logements sociaux gérés par Moselis situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Moselis vous accueille sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h à 12h. **Pour prendre rendez-vous, contactez Moselis au 06 68 91 67 23.**

#### Si vous cherchez des informations concernant :

- les démarches à accomplir pour déposer une demande de logement social ;
- le processus d'attribution d'un logement social ;
- les démarches pour les publics prioritaires ou le droit au logement opposable (DALO) ;
- l'offre en logement social potentiellement disponible sur le territoire, compte tenu de vos besoins ;
- vos démarches en tant que locataire (APL, FSL, charges locatives, etc) ou si vous souhaitez être orienté vers un bailleur social.

L'ADIL 57 répond à vos questions par téléphone au 03 87 50 02 60 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

L'ADIL 57 vous accueille à l'Agglo sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 16h15 et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 10h15 à 12h et de 13h30 à 16h15.

**Pour prendre rendez-vous, contactez l'ADIL 57 au 03 87 50 02 60.**



# Petite Enfance

## Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) devient **Relais Petite Enfance (RPE)**



Depuis leur création en 1989, à l'initiative de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), les Relais Assistants Maternels (RAM) sont devenus un service de référence dans le secteur de la garde d'enfants. En 2006, le RAM avait déjà modifié son appellation en devenant Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) car cette structure s'adresse autant aux assistants maternels qu'aux parents ou futurs parents, mais également aux Gardes d'Enfants à Domicile (GAD).

**Désormais, le gouvernement modifie l'appellation RAM en Relais Petite Enfance (RPE) afin de permettre au public de s'orienter plus facilement vers ce lieu dédié à toutes les questions relatives à la petite enfance.**

### *Un lieu d'information en direction des professionnels de la petite enfance*

Le RPE Sarreguemines Confluences est un service gratuit qui délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les professionnels (assistants maternels, MAM, ...) vers les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques. **Il peut ainsi renseigner les professionnels sur :**

- > les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel ;
- > l'agrément et le statut professionnel ;
- > le droit du travail ;
- > les démarches en tant que salarié du particulier employeur ;
- > les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre ;
- > l'offre de formations en lien avec différents organismes ;
- > la participation à des groupes de paroles ;
- > le développement, l'éveil, l'accueil du jeune enfant...

### *Un lieu d'information pour les parents*

Le RPE permet aux parents, à l'occasion de rendez-vous individuels ou par téléphone, de se renseigner sur les différents modes de garde des jeunes enfants de notre territoire et les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. Il leur communique les coordonnées des professionnels agréés et les aide à mieux appréhender les droits et les devoirs d'un employeur.



# Petite Enfance

## Des lieux de rencontres et d'échanges

Le RPE est également un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants. Il permet d'échanger sur des pratiques, de partager des expériences, des situations vécues, de faire face aux problèmes rencontrés et d'envisager des solutions.

Pour ce faire, il s'appuie notamment sur l'organisation de temps collectifs, de réunions à thème, de conférences, de manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents.

Les éducatrices proposent généralement des « matinées d'éveil » (ateliers de musique, de psychomotricité, peintures, éveil-piscine, etc.) qui constituent des temps de socialisation pour les enfants âgés de 1 à 3 ans. Ces derniers sont accompagnés de leur assistant maternel, de leurs parents ou même de leurs grands-parents. Ces animations se déroulent dans plusieurs salles communales de l'Agglo, mais aussi dans différents lieux comme la Médiathèque, le Centre Nautique, la Ludothèque... Actuellement, le territoire compte 236 assistants maternels, employées par des parents « particuliers employeurs ».

Le calendrier des animations est disponible chaque trimestre au Relais, sur [www.agglo-sarreguemines.fr](http://www.agglo-sarreguemines.fr), sur le Facebook de l'Agglo ou sur demande à [rpe@agglo-sarreguemines.fr](mailto:rpe@agglo-sarreguemines.fr).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### À Sarreguemines

Square de la vieille ville - 5 rue de la paix  
Tél. : 03 87 38 56 03

Le lundi et le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le mardi et le jeudi de 8h à 12h sur RDV et de 13h à 17h

Le vendredi de 8h à 16h30

### À Sarralbe

Périscolaire - 21 rue des Tisserands

Tél. : 03 87 97 85 92

Le lundi de 11h15 à 12h15

Le mardi et le jeudi de 13h à 16h



*On change de nom, on change de logo !*

## Bon anniversaire à la « Bulle enchantée » !



« 10 ans, 953 enfants accueillis depuis l'ouverture en 2011... La Bulle Enchantée se résume en trois mots : **une belle aventure !**

Nous sommes entourés de professionnels qui aiment leur métier et dont certains sont présents depuis le début ».

C'est avec ces quelques mots que Jean-Claude KRATZ, Vice-président à l'Agglo a célébré l'anniversaire de la crèche communautaire. Il en a profité pour mettre à l'honneur Laurent Klein, chef restaurateur, Isabelle Beck et Évelyne Palomba, auxiliaires de puériculture, fidèles depuis 10 ans et soucieux du bonheur des enfants.

Située dans la zone industrielle de Sarreguemines, à proximité des centres hospitaliers et de l'usine Continental, la Bulle Enchantée est **idéalement placée**. Elle est un **atout indéniable** pour ce secteur et un outil **sans pareil** pour faire garder ses enfants lorsque l'on y travaille.

## Yannick Schaeffer, Responsable du service Finances

Détaché de la Direction Générale des Finances Publiques, Yannick Schaeffer est arrivé en mars 2021 à l'Agglo. Il est le responsable du service des Finances, Budget et Inventaire de la collectivité.

« Mon parcours est un peu atypique puisque je me suis tout d'abord engagé dans une voie littéraire en passant un bac L. J'ai poursuivi mon cursus universitaire à Sarreguemines, en intégrant la Fac de Droit. Après ma licence à Strasbourg, je me suis orienté vers la préparation des concours de la fonction publique d'Etat, en suivant un Master d'Administration Public. Tout en étant Assistant d'Education dans un collège, j'ai obtenu le concours d'Inspecteur du Trésor Public. S'en est suivie une année d'études à l'Ecole Nationale du Trésor à Noisiel en Seine et Marne. A la sortie de l'école, j'ai obtenu mon premier poste comme Adjoint au comptable public à la Trésorerie de Moyeuve Grande. J'ai démarré ma carrière en étant chargé du recouvrement contentieux des impôts.

Après 2 années dans la vallée de l'Orne, c'est à la Trésorerie de Freyming-Merlebach, au même poste, que j'ai pris mes fonctions. J'y suis resté 7 ans avant d'arriver à Sarreguemines en février 2019. Mes tâches y étaient différentes. Adjoint au comptable public en charge des dépenses publiques, je gérais notamment l'équipe en charge de contrôler les mandats de paiement des collectivités, dont ceux de l'Agglo et de ses communes membres ! Je connaissais donc déjà bien le fonctionnement de cette structure. Je savais également qu'elle s'était engagée dans des chantiers innovants dans le domaine des finances. L'expérimentation de la certification des comptes ou encore le compte financier unique

sont de véritables challenges. Cela peut sembler anodin pour le grand public mais ce n'est pas loin d'être une révolution dans le domaine des finances locales et le fait d'intégrer l'une des 25 collectivités françaises expérimentatrices de

vraiment à cœur, s'est présentée avec la publication du poste à l'Agglo. Par voie de détachement, j'ai ainsi quitté la Fonction Publique d'Etat pour la Fonction Publique Territoriale.

Le service que je dirige est composé de trois personnes. Deux agents sont affectés aux dépenses, un aux recettes. Nous mettons en forme les demandes des différents services, nous préparons le budget approuvé par le conseil communautaire et nous exécutons ce même budget tout au long de l'année. Cela peut aller de la simple validation d'un bon pour une commande de petites fournitures de bureau au mandatement de sommes plus importantes relatives à un chantier par exemple. Les collègues qui m'épaulent ont chacun leurs domaines de compétences propres. **Nous avons tous quelque chose à apporter et nous avons trouvé un bon équilibre au quotidien.** La mutualisation de nos connaissances fait avancer le service de manière claire et surtout efficace. J'espère que cela contribue à l'épanouissement de mes collègues, car c'est un point qui me tient particulièrement à cœur. »



la certification des comptes est très motivant. Et cela a un impact concret sur le fonctionnement des services de l'Agglo. L'opportunité de m'investir activement dans ces dossiers, chose qui me tenait



## Un soutien aux communes membres

Depuis 2005, l'Agglo a mis en place une aide financière à ses communes membres : le fonds de concours. Mais que représente-t-il ?

Jean-Claude Kratz, Vice-président de la Communauté d'Agglomération en charge des finances vous explique tout.



### Quel est le principe du fonds de concours ?

Jean-Claude KRATZ : « Il s'agit d'une aide financière versée par l'Agglo, depuis plus de 16 ans, aux communes qui la composent. Celles-ci disposent de peu de moyens et touchent de moins en moins d'aides de l'État et des autres collectivités, ce qui fragilise leur équilibre financier. La mise en place de ce dispositif souligne la volonté de l'Agglo d'être présente aux côtés de ses communes pour porter avec elles les projets d'investissement du territoire. Cette aide n'existe pas dans toutes les intercommunalités.

**Mais sans les fonds de concours, ces communes ne pourraient sans doute pas assurer leur action essentielle de proximité et améliorer le quotidien des habitants. »**



Réaménagement du square Bellevue à Rouhling.

### Que représente cette aide pour 2021 ?

« Cette année, 22 communes en ont bénéficié pour un montant d'aide attribué de 1 127 234,57 €. De nombreux projets ont donc pu se concrétiser. Prenons pour exemples les travaux de voirie Grand'rue et rue traversière à Saint-Jean-Rohrbach (180 000 €), les travaux de reconstruction de la salle communale d'Ippling (180 000 €), les travaux d'aménagement de voirie dans l'impasse du Sacré-Cœur à Woelfing-lès-Sarreguemines (74 169,78 €), le réaménagement du square Bellevue à Rouhling (60 000 €), l'aménagement d'un espace de convivialité intergénérationnel à Nelling (60 000 €) ou encore l'aménagement de l'étage de la maison des associations à Grundviller (56 000 €). »

### Quelles sont les conditions d'attribution des fonds de concours ?

« Les conditions d'éligibilité des demandes sont très larges : tout investissement peut être financé, à condition qu'il soit dépourvu de bénéfice commercial (par exemple, la réalisation d'un lotissement). La loi impose également que le montant autofinancé par la commune soit au moins égal aux fonds apportés par l'Agglo. »

### Ce dispositif va-t-il continuer à être versé ?

« Les fonds de concours seront versés au moins jusqu'en 2026 puisque le Conseil communautaire a décidé d'instituer une nouvelle enveloppe de fonds de concours pour soutenir l'investissement des communes membres de l'Agglo pendant la période 2021-2026.

**Le montant global s'élève à 6 840 000 €, soit 180 000 € par commune.**



Reconstruction de la salle communale à Ippling.

**En 16 ans, l'enveloppe annuelle allouée aux fonds de concours est passée de 520 000 € à 1 140 000 €. Ce qui représente une aide non négligeable et surtout indispensable pour nos communes. »**

## L'Agglo s'agrandit avec la Maison de l'Eau

La Maison de l'Eau sera mise en service d'ici quelques semaines en zone industrielle de Sarreguemines. La réhabilitation d'un des bâtiments de la friche des établissements Pierron rachetée par l'Agglo est sur le point d'être achevée. Engagée dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années, il tenait à cœur à l'Agglo de ne pas tout démolir et de préserver l'ossature globale du bâtiment. Pari gagné !

Ce bâtiment accueillera les services de l'eau potable et de l'assainissement. Les 750 m<sup>2</sup> de la Maison de l'Eau sont répartis sur 2 niveaux. Le rez-de-chaussée de 400 m<sup>2</sup> est dédié à la partie technique et pratique avec les vestiaires, les sanitaires, un réfectoire et un accueil. Le premier étage est consacré à toute la partie administrative.

Les travaux débutés en mai 2021 seront achevés pour le mois d'avril 2022. 675 000 € HT y sont consacrés.



## 12 mois de travaux et 944 000 € HT pour réhabiliter le gymnase Jean Jaurès

Une extension de 200 m<sup>2</sup>, des vestiaires refaits en totalité de la dalle à la couverture... Depuis cet été, collégiens, lycéens, professeurs et autres membres d'associations sportives peuvent se réjouir de pratiquer leurs activités dans un gymnase rénové !

L'extension permet aujourd'hui de proposer une entrée « visiteurs », indépendante de l'entrée « sportifs » mais aussi d'abriter un local de rangement qui faisait cruellement défaut à la configuration précédente du gymnase. Refaits en totalité de la dalle à la charpente, les vestiaires sont également très appréciés des usagers !



# Zoom ...

## Un outil clé dans la gestion du territoire : le Système d'Information Géographique (SIG)

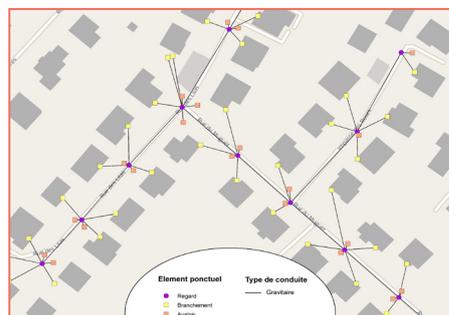
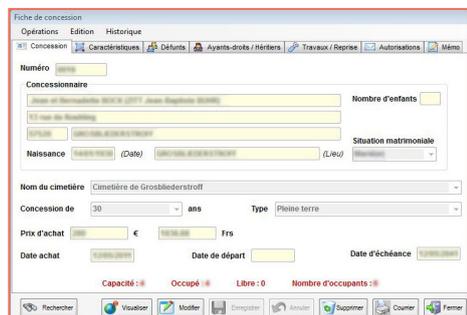
Repris à l'échelle intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, et non plus à l'échelle de l'arrondissement, le service SIG répond aux besoins des communes membres mais aussi des services de l'Agglo.

Le service est composé de deux agents dont les missions principales sont l'administration et l'animation du SIG, la mise à jour des données cartographiques, l'assistance aux utilisateurs et la réalisation de cartographies dans divers domaines.



### En quoi consiste un SIG ?

Il s'agit d'un outil informatique permettant d'organiser et de présenter des données géolocalisées (zonages, limites, réseaux divers, images satellites, etc.). Associées les unes aux autres, **ces données représentent la réalité du terrain**. Le SIG peut être considéré comme une base de données de référence en termes de cadastre, de gestion du foncier, d'assainissement collectif, d'adduction en eau potable ou encore d'urbanisme. Le service SIG reçoit régulièrement des informations géographiques actualisées de la Région, du Département, des communes ou encore de prestataires divers (géomètres, etc.). Les données sont recueillies, analysées et traitées pour être ensuite intégrées dans le SIG.



A partir du SIG, des applications spécifiques dites «métier» sont développées, par exemple pour faciliter la gestion des réseaux d'assainissement ou des cimetières. Le logiciel SIG «assainissement» permet d'optimiser la gestion du service assainissement et de programmer le renouvellement des ouvrages grâce à l'inventaire du réseau d'eau et d'assainissement de l'ensemble des communes de l'Agglo. L'objectif de ce logiciel est, à terme, de pouvoir consulter en direct sur le terrain, par le biais d'une tablette par exemple, l'implantation du réseau d'assainissement.

Un dernier logiciel SIG est à la disposition des 38 communes membres : géocimetière. Il est dédié à la gestion des cimetières communaux. Il répond à un véritable besoin des communes et permet, par exemple, la localisation géographique d'un emplacement (tombe, caveau) ou d'une concession ainsi que la consultation de ses caractéristiques (référence du titulaire, des ayants-droit et des occupants d'une concession, date et durée d'attribution, gestion des taxes, renouvellement des concessions, dimensions, nombre de places, etc.).



L'Agglo  
vous souhaite une  
**très belle  
année !**

Santé Sérénité  
Solidarité  
Prosperité



Communauté d'Agglomération  
Sarreguemines Confluences